

Q1. Selon les NEP, qu'est-ce qu'une assertion ?

- a. Une hypothèse sur laquelle repose l'établissement des comptes
- b. Un critère dont la réalisation conditionne la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes
- c. Une présomption de régularité des comptes

Réponse :

Q2. Le contrôle interne est destiné à :

- a. Augmenter la création de valeur ajoutée de l'entreprise.
- b. Donner l'assurance que les comptes sont réguliers, sincères et fidèles.
- c. Maîtriser les risques.
- d. Être renseigné dans le rapport annuel de gestion.

Réponse :

Q3. Parmi les propositions suivantes, laquelle n'est pas une limite au contrôle interne

- a. La complicité.
- b. La séparation des fonctions.
- c. Le rapport coût / bénéfice.
- d. L'absence d'intérêt des dirigeants pour le contrôle interne.

Réponse :

Q4. Parmi les propositions suivantes, laquelle n'est pas un objectif de contrôle interne :

- a. La réputation de l'entreprise.
- b. La protection des matériels.
- c. La qualité des états comptables.
- d. Le respect des normes comptables.

Réponse :

Q5. Parmi les propositions suivantes, laquelle n'est pas une composante du référentiel COSO ?

- a. L'environnement de contrôle.
- b. L'information et la communication.
- c. Le pilotage.
- d. La comitologie.

Réponse :

Q6. L'identification et l'évaluation des risques est formalisée grâce à :

- a. La cartographie des risques.
- b. Le plan de contrôle permanent.
- c. Le rapport des dirigeants sur le contrôle interne.
- d. Les notes d'entretiens entre le Commissaire aux comptes et les dirigeants à propos du contrôle interne.

Réponse :

Q7. Le pilotage selon le référentiel COSO consiste à

- a. Mettre en œuvre les actions correctives suite aux contrôles.
- b. Évaluer la qualité des contrôles de 1^{er} niveau.
- c. Réviser les objectifs stratégiques.
- d. Déterminer les contrôles de 2nd niveau pour compléter les contrôles de 1^{er} niveau.

Réponse :

Q8. Parmi les propositions suivantes, laquelle n'est pas à prendre en considération par le CAC dans son appréciation du contrôle interne ?

- a. Les procédures de contrôle interne.
- b. Les moyens alloués au contrôle.
- c. La qualité de la communication de l'entreprise sur des événements significatifs.
- d. Les méthodes de comptabilisation pour le provisionnement des incidents opérationnels.

Réponse :

Q9. Concernant le process achat, laquelle des propositions suivantes est une insuffisance de contrôle interne ?

- a. La réception des factures fournisseurs directement par les services ordonnateurs.
- b. La séparation entre le service d'engagement des dépenses et le service comptable.
- c. La revue mensuelle par le contrôle de gestion du niveau des achats par rapport au budget des approvisionnements.
- d. La négociation des prix d'achats fournisseur par fournisseur.

Réponse :

Q10. Concernant le process RH, laquelle des propositions suivantes est une insuffisance de contrôle interne ?

- a. La saisie manuelle des données du personnel dans l'outil de paie.
- b. La séparation entre le service RH et le service en charge de l'administration de l'outil de paie.
- c. La revue triennale des informations sur le personnel renseignées dans l'outil de paie.
- d. Le rapprochement entre les données de l'outil de paie et le registre du personnel.

Réponse :